fr

Press release | 27.04.2010

Pharmacovigilance

des avancées limitées

Les députés de la commission de l'environnement, Santé Publique et Sécurité Alimentaire (ENVI) ont adopté, ce mardi 27 avril, des mesures pour s'assurer que les effets secondaires, ainsi que les problèmes de sécurité touchant aux médicaments homologués, soient mieux pris en compte. La pharmacovigilance porte sur le suivi et l'information des patients sur les effets secondaires indésirables des médicaments.

Réagissant au vote d'aujourd'hui, **Michèle Rivasi, eurodéputée du Groupe des Verts/ALE** a estimé que:

"Le vote de ce matin contient, globalement, des avancées. Il introduit par exemple la notification directe par les patients, ainsi que certains ajouts dans les notices des médicaments. Mais il reste une impression d'inachevé".

La quasi totalité des propositions présentées par Michèle Rivasi et votées le 7 avril dernier en Commission Industrie, Recherche et Industrie (ITRE) n'ont pas été retenue. Les députés de la Commission ENVI ont préféré des formules de compromis, édulcorant ainsi les avancées obtenues en ITRE.

"Il faut savoir que le lobby pharmaceutique pèse lourd à Bruxelles, très lourd. C'est celui qui investit le plus parmi les 15 000 lobbyistes recensés. Ce qui a été voté reflète l'influence du lobbying très actif mené par l'industrie pharmaceutique, particulièrement au cours de ces derniers jours. C'est une réalité qu'on ne peut nier. Il en résulte aujourd'hui une impression en demi-teinte, avec un texte contenant des progrès, certes, mais à minima. Beaucoup moins nets que dans les propositions votées en Commission Industrie par exemple.

On peut par exemple regretter que les nouveaux médicaments faisant l'objet d'une surveillance accrue, rebaptisée "sécurité supplémentaire" pour ne pas affoler les populations, ne disposeront pas d'un pictogramme commun visible sur l'emballage. La question de l'indépendance financière des centres régionaux, exigée sur le papier, ne sera pas garantie dans la réalité," regrette **Michèle Rivasi**.

"Enfin, l'accès au contenu des bases de données recensant les effets secondaires des médicaments ne sera pas vraiment libre. Les experts et les associations devront disposer de l'accord des autorités sanitaires de leur pays. Est-il possible d'imaginer, en France, le Ministre de la Santé accepter une expertise indépendante sur le suivi des complications liés à la prise d'un médicament autorisé par ses services? j'en doute."

Recommended

Opinion

© Christian Kaufmann



[Healthy food starts with healthy farming. Europe must …]

04.11.2026

Press release

Image by joakant from Pixabay



The World must triple efforts to save nature

29.10.2026

Press release



Conservatives and Social Democrats Put Jobs at Risk

22.10.2026

Press release

Tim Hurst (CC BY-SA 2.0)



Methane Regulation: European Parliament capitulates to…

22.10.2026

Responsible MEPs



Michèle Rivasi

Member

Please share

- E-Mail